Page LEX

13e Année N° 7 N.H. REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE Numéro Spécial 29 Mars 1985

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES INTERIEURES
ARRIVÉ le - 1 AVR. 1985

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

PARAISSANT LE 1er, LE 10 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Matahiti 134 N° 7 N.H. | TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI | Mahana 29 no Mati 1985

Cours Franc Pacifique	Polynésie française	France et territoires français d'outre-mer		Etranger	
		Voie maritime	Voie aérienne	Voie maritime	Voie aérienne
Prix d'un exemplaire	150	180	228	198	270
Abonnement : six mois	1.800	2.160	2.700	2.340	3.240
un an	3.300	4.020	5.100	4.500	6.180

Annonces et avis :

Annonces judiciaires, commerciales et annonces diverses : la ligne. . 150 frs
Les mêmes renouvelées : la ligne. . 60 frs
Publications de sociétés philanthropiques, littéraires, scientifiques, sportives, coopératives, syndicats, etc.,. la ligne. 108 frs

Les demandes devront être adressées au Chef de l'Imprimerie et sont payables d'avance - C.C.P. N° 9113909.
Les annonces doivent parvenir à l'Imprimerie au plus tard 6 jours ouvrables avant la parution du Journal - B.P. N° 117.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

Pages

1985 14 mars Arrêté interministériel portant modification de l'arrêté du 11 février 1985 autorisant le recrutement d'un correcteur adjoint (femme ou homme) à l'Imprimerie officielle (corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française). (J.O.R.F. du 17 mars 1985, page 3247). 77

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ARRETE INTERMINISTERIEL du 14 mars 1985 *portant modification de l'arrêté du 11 février 1985 autorisant le recrutement d'un correcteur adjoint (femme ou homme) à l'Imprimerie officielle (corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française).*

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et du budget et du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, en date du 14 mars 1985, l'arrêté du 11 février 1985 autorisant le recrutement d'un correcteur adjoint (femme ou homme) à l'Imprimerie officielle (corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française) est modifié en ce qui concerne la date de clôture des inscriptions, qui est reportée au 29 mars 1985 inclus, terme de rigueur.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE OFFICIELLE
(liste non limitative)

BUDGET DU TERRITOIRE

Année 1985

Prix : 1.800 Francs

ANNEXES

Prix : 1.800 Francs

CODE DU TRAVAIL

(Loi n° 52-1322 du 15 décembre 1952)

(Edition mise à jour au 31 décembre 1974)

Prix de la brochure : 1.200 francs.

IMPRIMERIE OFFICIELLE — PAPEETE